

*L'accompagnement dans une démarche d'orientation nécessite de respecter un certain nombre d'étapes et d'adopter une attitude ouverte, bienveillante et encourageante.
Revue de bonnes pratiques et de ressources documentaires.*

L'accompagnement à l'orientation : trois axes de réflexion à proposer au jeune

MIEUX SE CONNAÎTRE

→ **Démarche** : aider le jeune à engager une réflexion personnelle sur ses goûts, ses priorités, ses compétences, ses atouts, ses difficultés ... pour choisir une orientation qui lui ressemble. Quels sont mes centres d'intérêt, mes savoir-faire ? Qu'est-ce qui me caractérise ? Quelles sont mes envies ? etc.

→ Supports :

- Onisep, quiz sur les centres d'intérêt : en savoir +
- SGEC, outil de questionnement de soi : en savoir +
- Logiciels Inforizon, Pass'Avenir (payants)

DÉCOUVRIR LES MÉTIERS

→ **Démarche** : proposer au jeune d'élargir son champ de connaissances, de prendre le temps de découvrir les métiers qui l'intéressent, mais aussi la diversité des métiers qui existent, les nouveaux métiers, etc.

→ Supports :

- documents Onisep (kiosque),
- documentation CIDJ,
- sites www.onisep.fr, www.orientation-paysdelaloire.fr, www.lesmetiers.net, www.orientation-pour-tous.fr/ etc.

À retenir

L'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION, UN CHEMINEMENT

L'animateur BDI Orientation a une place privilégiée, au cœur de l'établissement, pour accompagner le jeune dans sa démarche d'orientation. Amener le jeune à devenir acteur de son projet, l'aider à prendre en compte tous les paramètres qui peuvent lui permettre de se projeter dans l'avenir, lui faire mettre des mots sur son vécu et l'analyser pour en faire une expérience ... la mission de l'animateur BDI Orientation consiste à cheminer aux côtés du jeune,

sans jugement ni a priori.

Un projet se mûrit petit à petit. La démarche n'est jamais linéaire, il existe des paliers : celui qui construit son projet peut stagner, aller vite, s'épuiser, revenir en arrière, repartir ... Chaque décision constitue une étape, mais rien n'est définitif : les tâtonnements et les détours peuvent aussi offrir des opportunités. Donner confiance, rassurer, encourager ... telles sont les clés d'un accompagnement réussi !

CONNAÎTRE LES FILIÈRES D'ÉTUDES

→ **Démarche** : aider les élèves à trouver des informations sur les filières d'études, les différentes voies de formation.

→ Supports :

- diaporama de l'Onisep : en savoir +
- guide Onisep Après 3^e
- guide Onisep Après le bac etc.

Le BDI Orientation

// L'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Accompagner en pratique



UNE DÉMARCHE POSSIBLE : L'ÉDUCATION AUX CHOIX

L'éducation aux choix (méthode d'origine québécoise, issue de l'ADVP – activation du développement vocationnel et personnel) met en évidence différentes étapes de la construction d'un projet et leurs enjeux.

→ Phase d'exploration tout azimut : développer sa curiosité, ne pas se fermer de portes a priori, faire l'inventaire de tous les possibles.

C'est le temps du recueil d'informations, de l'imagination, du rêve : pas question de se censurer ! Attention, il s'agit d'une période d'incertitude, qui peut être déstabilisante. Elle nécessite un questionnement : qu'est ce qui m'intéresse ? Qu'ai-je envie de découvrir ? Qu'est-ce que je n'aime pas ? Il est intéressant de relire et d'analyser des expériences vécues, de revenir sur des recherches déjà faites : ce qui a plu / déplu, ce qui a été facile / difficile ...

→ Phase de cristallisation :

organiser les informations. Cette seconde étape permet de faire émerger des tendances, de donner du sens aux premières recherches. C'est l'étape des « pourquoi » : pourquoi j'aime ce(s) métier(s) ? Au jeune de rechercher les points communs entre les métiers qui l'attirent, et de s'interroger sur ses valeurs : qu'est-ce qui est vraiment important pour moi, aujourd'hui (en ayant conscience que les choses évolueront au cours de sa vie) ?

→ **Phase de spécification : comparer, hiérarchiser, mettre des priorités.** Après avoir identifié ce qu'il désire le plus, le jeune se confronte à la réalité : qu'est-ce qui va effectivement être possible ? C'est le moment du choix.

→ **Phase de réalisation :**
s'engager dans l'action, démarrer la mise en œuvre du projet. Il s'agit, à cette étape, de passer à la concrétisation : où et comment s'inscrire, etc.

La démarche d'éducation aux choix n'est pas linéaire. À tout moment, il est possible de revenir en arrière, de repartir en exploration, de s'arrêter.

RESSOURCES

→ **Internes :** Services ICF, plateforme téléphonique Apel service, etc.

→ **Externes :** CIO, centres de bilan d'orientation, etc. Il est possible d'orienter le jeune vers ce type de structures, ou encore vers un psychologue de l'éducation, lorsque l'animateur sent qu'il atteint ses limites : en précisant bien que l'approche est différente (et payante dans les centres privés).



LE JEUNE DOIT ÊTRE ACTEUR DE SES CHOIX

Connaissance de soi, découverte de l'environnement économique, social et du monde professionnel, élaboration de parcours de formation pour un ou plusieurs projets sont indispensables pour s'engager dans une démarche d'orientation. Les points de vue de l'entourage familial et amical du jeune sont à évoquer et à prendre en compte. Ils influencent parfois son discours et ses choix. Pour lui permettre d'entrer dans une dynamique de réflexion sur son avenir, il est important de fixer avec lui des objectifs concrets et à courte échéance. Ils évolueront nécessairement et s'enrichiront au cours de l'accompagnement. Mais il est essentiel d'aider le jeune à devenir autonome : ainsi porté par la confiance des adultes, il deviendra acteur de ses choix.



Les bilans d'orientation sont effectués par des professionnels, à partir de l'évaluation du niveau scolaire, de mesures psychométriques (tests d'intelligence) et de tests de personnalité. Ils peuvent être réalisés de façon ponctuelle ou s'inscrire dans un suivi, et comportent nécessairement un ou plusieurs entretiens. Les résultats d'un bilan d'orientation, présentés au jeune et à ses parents, ne doivent en aucun cas être prédictifs et fermés.